Les manifestations à répétition ne modifient pas réellement le rapport de force avec les patrons et leur État. Seules des grèves massives ont une chance de changer la donne

Le combat de la jeunesse scolarisée contre l'école du capital montre la voie

Depuis la mi-septembre, les agitations lycéennes et étudiantes ont tiré le pays de la léthargie sociale qui devait le mener sans broncher jusqu'au coup de massue de l'élection présidentielle. Avec détermination, les jeunes scolarisés ont manifesté leur refus de conditions de vie et d'études dégradées, de journées trop longues entassés dans des classes surchargées et vétustes, de la contrainte du contrôle continu et de la sélection arbitraire via Parcoursup, d'une école du capital qui inculque davantage la discipline que des connaissances et ne leur offre guère de perspectives. Ils ont mille fois raison.

Leur lutte a mis en lumière l'état de délabrement du système scolaire que dénoncent les professeurs et les personnels éducatifs depuis des années. L'État-patron a maintes fois montré que l'éducation n'est pas sa priorité. Les enseignants le savent mieux que personne après des décennies d'attaques contre leurs salaires. C'est une histoire ancienne : en 1983, le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy met fin à l'indexation automatique des salaires du secteur public sur l'inflation. Objet de négociations annuelles avec les syndicats, l'évolution du point d'indice a dès lors décroché de l'augmentation du coût de la vie. Depuis 2010, le gel du point a été quasi constant, et les revalorisations exceptionnelles de 2022-2023 n'ont pas compensé la forte inflation post-Covid. De plus, la progression dans la grille indiciaire est nettement plus lente en France que dans la plupart des pays européens.

Résultat : entre 1990 et 2023, le salaire brut statutaire d'un professeur des écoles après 15 ans de carrière a baissé d'environ 10 % en euros constants, et celui d'un professeur certifié d'environ 7 % sur la même période. Alors qu'en 1990, un professeur des écoles après 15 ans de carrière gagnait environ 2,4 fois le smic, ce ratio est descendu autour de 1,7 en 2023. Les salaires des enseignants, en particulier dans le premier degré, sont inférieurs en France à la moyenne des pays de l'OCDE. En début de carrière, ils gagnent jusqu'à 40 % de moins que leurs collègues italiens, et même moitié moins que leurs collègues allemands. Voilà pourquoi environ 85 % des enseignants du second degré ont effectué au moins une heure supplémentaire sur l'année. Selon les statisticiens de l'Éducation nationale, « *en 2024-2025, la moitié des enseignants exerçant dans un établissement du second degré effectue plus de 1,5 heure supplémentaire par semaine* ».

L'aggravation des conditions de vie et de travail concerne tous les prolétaires

Mais la dégradation de la condition des enseignants n'est pas un fait isolé. Elle est à l'image du salariat en général, qu'il s'agisse des travailleurs de la fonction publique ou de ceux des boîtes privées. Car l'État-patron et les patrons du privé convergent sur un point : ne lâcher que des miettes aux travailleurs. Les preuves foisonnent. Les patrons se lamentent de la productivité insuffisante – à leurs dires – du travail et du temps légal de travail trop court. L'État-patron, lui, pleurniche sans arrêt sur les déficits publics et la charge de la dette souveraine.

Les prochaines négociations annuelles obligatoires (NAO) dans le privé sont à l'enseigne, côté employeurs, de la modération salariale pour cause de « croissance économique nulle ». Pourtant les grandes entreprises égrainent des résultats et des dividendes distribués aux actionnaires record. Pourtant les créations d'entreprises ont presque doublé en dix ans et accélèrent cette année dans des proportions significatives.

Pendant ce temps, les salaires réels des travailleurs du privé subissent une érosion continue par l'inflation depuis 2021. Inflation qui augmente de près de 4 % cette année. Pourtant, tous secteurs et catégories confondus, depuis 2024 la durée effective du travail ne cesse d'augmenter. Plus de travail et moins de salaire. Et pour les travailleurs sans emploi, la ligne de conduite capitaliste est simple aussi : moins d'indemnités de chômage, pendant des périodes de prise en charge réduites assorties de conditions d'accès de plus en plus contraignantes.

Pour toute correspondance, écrire à : pmprio2018@gmail.com

Dans le secteur public, l'État-patron a gelé de facto les salaires depuis 2010 par des revalorisations insuffisantes de la valeur du point d'indice (qui détermine le salaire de base des salariés du secteur public). Les heures supplémentaires restent le seul moyen pour ces travailleurs de minimiser la casse de leurs traitements. Et la précarisation des emplois ne cesse d'avancer. Le quart des salariés du secteur public est constitué par des travailleurs contractuels, soit environ 1,4 million de travailleurs pour l'État. Et que propose le gouvernement de M. Lecornu à ses salariés ? Une augmentation de moins de 30 euros par mois. Un montant proche de l'aumône de près de 24 euros par mois aux smicards. Et pour les retraités rien de bon en vue.

Des grèves et une organisation autonome, voilà la solution

Pour contrer ce plan du capital et de son État, une seule voie reste à parcourir. Celle des luttes sur les lieux de travail pour des augmentations de salaire, égales pour tous, pour intégrer primes et participations dans le salaire, combattre les heures supplémentaires et s'opposer aux cadences insoutenables et au commandement d'entreprise. La généralisation de ces combats se fera en fonction de l'organisation prolétarienne autonome que les prolétaires auront rendue possible. La « convergence des luttes » ne se fait pas dans les manifestations sans grèves.

La réponse prolétarienne tarde à se déployer. La succession frénétique de manifestations ne modifie malheureusement pas beaucoup le rapport de force avec les classes dominantes et leur État. Les manifestations n'agrègent que des individus isolés le temps d'une déambulation – qu'elle soit pacifique ou non – et ne produisent, au mieux, qu'une illusion de force. Elles sont de plus poreuses aux récupérations et aux manipulations des politiciens de tous bords qui n'ont que faire du mouvement, quand ils ne lui sont pas directement hostiles. Gare aux faux amis « de gauche » dont le seul objectif est de s'y faire bien voir pour récolter des voix.

Sentant qu'il reprend l'avantage, l'État s'emploie désormais prioritairement à criminaliser les mouvements de rue en instrumentalisant les violences pré-politiques à la marge des défilés et dans quelques bahuts. Ces actes sont nuisibles car ils terrorisent davantage les lycéens et les travailleurs que les forces de répression. Celles-ci profitent de la permission donnée par l'exécutif à l'exercice de leur violence tandis que l'arsenal répressif juridique n'a de cesse de se muscler. Les lycéens et étudiants qui continuent le combat sont de plus en plus exposés à la répression – qu'elle provienne de la police, des proviseurs ou des parents – à mesure que le mouvement montre de sérieux signes d'essoufflement et de rétrécissement. Les tentatives ultraminoritaires de blocage sont rapidement dispersées et sévèrement sanctionnées.

Pourtant, il est possible de relancer le mouvement de l'intérieur des lycées et des universités, en reprenant les discussions avec les élèves non mobilisés, en organisant des assemblées, en liaison avec les professeurs et les personnels qui reconnaissent que leur intérêt de classe est de s'unir à la lutte des élèves. Le combat des jeunes scolarisés contre l'école du capital montre le chemin aux travailleurs, y compris par ses limites. Pour avoir une chance de succès, la lutte salariale doit s'ancrer sur les lieux d'exploitation et rechercher sans cesse à convaincre et à s'étendre. Les patrons veulent nous isoler, individualiser la négociation. C'est pourquoi, il faut défendre des mots d'ordre unificateurs, par-delà les catégories, les statuts, l'ancienneté, le public ou le privé : augmentations de salaire égales pour tous (et non au prorata du salaire) et refus des heures supplémentaires. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes.

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Le 17 novembre 2026

Pour toute correspondance, écrire à : pmprio2018@gmail.com